

Conseil communal du jeudi 18 décembre 2025
Gemeenteraad van donderdag 18 december 2025

Question orale de Madame Michaux Maimone, Conseillère communale, sur l'importance d'un plan Grand Froid Communal (report).

Mme la Présidente : Et le point est approuvé à l'unanimité. Merci beaucoup. Et ça nous ramène aux questions orales. On en a trois pour ce soir. La première est celle qui a été reportée de madame Michaud Maimone. Et je répète. Donc, vous avez deux minutes pour poser la question. Il y a une réplique de cinq minutes du collègue et puis une réplique finale d'une minute. Allez-y!

Danaé Michaux Maimone : La crise du sans-abrisme à Bruxelles atteint des sommets. Les chiffres les plus récents font état de près de dix-mille personnes. Euh sans, sans chez soi ou mal logés. L'analyse des données d'hébergement révèle qu'une personne sur quatre hébergées par le Samusocial est un enfant. Donc une personne sur quatre est un enfant. Et donc il suffit, on sait bien, on descend du tram à la gare du midi ou au parvis pour voir vraiment beaucoup de gens et de familles qui dorment dans les rues à Saint-Gilles, avec une densité de population importante et sa position centrale à proximité de la gare du midi. Donc Saint-Gilles est soumise à une pression sociale particulièrement aiguë. Et dans ce contexte d'urgence, l'annonce de la suppression de la dotation fédérale pour le plan hiver des grandes villes impose un devoir de transparence et de préparation maximale. L'action communale doit être basée sur une connaissance précise des besoins de son territoire. Le collège dispose-t-il de chiffres quant aux personnes dormant dans l'espace public ? La suppression de la dotation fédérale, Plan Hiver, a-t-elle un impact sur la situation à Saint-Gilles et sur les moyens de la politique communale ? Si oui, donc comment la commune prévoit, elle, de s'adapter ? Nous devons garantir que le dispositif d'hébergement de nuit est clair, accessible et suffisant pour prévenir tout décès lié au froid.

La commune réalise-t-elle toujours un plan grand froid comme par le passé ? En quoi consiste-t-il ? Réalise-t-elle au moins une cartographie claire des différents dispositifs hivernaux ? Où pouvons-nous trouver toutes ces infos ? On a un peu regardé les autres communes. Parfois sur le site internet de la commune, c'est possible d'avoir toutes les infos utiles. Donc pour le PTB, c'est très important que la commune communique un maximum vers les habitants sur sa page internet, sur les réseaux sociaux, Insta, Facebook, etc. On a vu aussi que la commune d'Etterbeek

crée elle-même des espaces d'hébergement pendant l'hiver. Qu'est-ce que vous en pensez ? Y a-t-il un protocole d'orientation et de mise à l'abri immédiate des personnes signalées en détresse ? Durant les heures d'activation du plan grand froid ? Y a-t-il une coordination spécifique avec la police locale et les équipes de maraudes ? La solidarité communale doit également s'étendre aux résidents isolés et mal logés. Comment la commune assure-t-elle le suivi intensifié des personnes âgées, des personnes isolées ou des personnes qui souffrent de problèmes de chauffage à domicile durant les vagues de froid ? Un numéro d'appel ou un service dédié a-t-il été mis en place pour signaler ces situations et garantir l'accès à un lieu de réchauffement ?

Mme la Présidente : Merci beaucoup. Monsieur le Bourgmestre.

M. Le Bourgmestre : Merci Madame la Conseillère. Je présume que même sans support, Madame la Présidente souhaitera sans doute compléter la réponse. Que nos services répondent assez régulièrement, y compris avec nos services de prévention. Ou avec les AS du CPAS ou les travailleurs sociaux du service de prévention. Tous les membres de la Coordination sociale du CPAS. Mais je ne voudrais pas te faire du mansplaining. Sauf si tu y consens. On a tous les opérateurs associatifs présents sur le territoire aux alentours de la gare qui sont des collaborateurs. Euh. Que ce soit le projet Diogène, la Maraude, le SAMU social, tous les opérateurs se réunissent régulièrement avec nos travailleurs sociaux, la Croix-Rouge dans des réunions de coordination. Je pense que je pourrais vous faire la réponse longue et je peux vous l'envoyer. Mais c'est surtout vous répercuter le sentiment de nos travailleurs. Oui, nous sommes en contact quotidien avec toutes les personnes, ou plutôt ils sont en contact au quotidien avec toutes les personnes en rue. Oui, nos policiers sont un peu démunis par rapport à ces publics parce qu'ils en appellent aux services sociaux. Oui, nous travaillons avec le projet. Comment s'appelle ce bus-là avec tous les acteurs qui travaillent dans le métro ? Non, pas le minibus, le Rapido, le Torpédo, le projet qui intervient dans toutes les stations de métro. Includo, le bus, Includo et tous les acteurs régionaux de la réduction des risques. Parce qu'il y a souvent aussi un phénomène multifactoriel et du double diagnostic sur ces publics. Moi, je peux relayer les travailleurs sociaux que j'ai encore vus hier, vu l'absence de places, on a 44 places qui étaient ouvertes, 48 places étaient disponibles pour des femmes, 44 places pour les hommes et dix pour les familles. Ça, c'était le 17 décembre dernier. Donc en fait, on participe plutôt d'un cri et où effectivement, on a eu la visite des gens de Bruxelles par la conférence des bourgmestres encore mercredi, cherchant des places d'urgence, pour le plan hivernal et où toute structure qui peut être mobilisée. Nous avons fait un relevé avec notre planning et les opérateurs sociaux pour voir si des dispositifs à notre disposition étaient requérables. C'est vrai que dans certaines communes, on a pu utiliser les maisons de repos directement actives sans devoir faire de grandes adaptations pour en disposer. On cherchait des pistes avec le bourgmestre de Bruxelles encore il y a deux jours, pour pouvoir permettre à la Croix-Rouge d'occuper avec Bruxelles des bâtiments pour

développer le nombre de places pour la suppression du plan fédéral. Ben malheureusement, il ne visait qu'un subside pour Bruxelles-ville et donc nous ne sommes pas concernés par la suppression de ces moyens, même si on aurait bien aimé pouvoir en disposer de ces moyens. On a cherché des hypothèses, mais souvent les infrastructures ne sont pas à la hauteur des besoins. C'est clair que sur le travail que fait notre resto du cœur et les six autres organismes font des distributions alimentaires sur le territoire de Saint-Gilles avec lequel nous collaborons, y compris le local de la Croix-Rouge qui fait pour les personnes âgées un café régulièrement, qui est dans un bâtiment communal concédé à titre gracieux pour soutenir l'action du partenaire qu'est la Croix-Rouge. On ne manque pas dans tous les cadres d'essayer d'être acteur. C'est vrai qu'au regard de ce secret qui n'en est pas un, même si les travailleurs sociaux souhaitent ne pas établir de différence entre les différents publics, il ne s'agit pas d'une crise du sans-abrisme. À l'heure où on nous présentait le modèle danois comme un modèle zéro sans abrisme, on a compris pourquoi quand on a vu la première gérante enfin ou gestionnaire de cet Etat expliquer qu'ils avaient zéro migration. On est devant un phénomène où de très nombreuses personnes ne font pas l'objet d'un accueil digne dans le cadre de Fedasil et de la prise en charge de l'accueil et du premier repas et de l'accompagnement des personnes. C'est clair que le manque de places d'hébergement en urgence est particulièrement criant. C'est d'ailleurs pour ça que toutes nos stations de métro sont envahies ou occupées par des gens, parce que c'est le seul pis-aller que les autorités tolèrent. Il convient de signaler que la gare du midi est la seule qui est considérée comme un refuge hivernal. Les deux autres gares ayant renoncé à cette fonction, Schaerbeek et Gare centrale. Donc c'est vrai que certains dispositifs au sein de la gare du midi permettent encore l'accueil de personnes pour ne pas sombrer dans le froid. Et donc, ce qui fait que souvent la gare du midi est pointée et stigmatisée pour ce fait, mais vous ne le voyez plus dans les deux autres gares. Et donc c'est clair que toute interpellation pour obtenir les moyens nécessaires, que les publics MENA comme les publics fragilisés qui ne font pas l'objet d'un accueil digne sur le territoire le temps d'un examen de leur demande d'accueil sur notre territoire en fassent l'objet. Alors c'est vrai que nos équipes sont parfois insuffisantes.

On parle de trois et demi-ETP au niveau du service de prévention, on fait des permanences en rue avec Transit rue régulièrement avec une de leurs infirmières au parvis de Saint-Gilles le mardi et en gare du midi le lundi. Des maraudes quotidiennes fait des identifications. On a des orientations et des suivis psychosociaux qui sont nombreux, avec des orientations aussi vers le service chu Saint-Pierre, distribution de boissons chaudes en rue, structures d'hébergement d'urgence. Ben on téléphone tous les matins avec les gens pour le faire. On parle de maraudes du CPAS trois fois par semaine. Le resto du cœur avec ses heures d'ouverture pour les personnes isolées. Et ça m'énerve parce que ce sont vraiment tes dispositifs, Myriem avec le projet "Soyons solidaire, pas solitaire". Tu ne veux pas prendre le relais pour que je ne les lasse pas.

Myriam Amrani : Donc il y a le projet "Soyons solidaire, pas solitaire", parce que vous évoquiez la question des seniors et de veiller à ce qu'il y ait un lien qui soit établi avec les publics plutôt seuls et qui du coup n'ont pas de lien. Donc il y a deux projets la question des « soyons solidaire, pas solitaire ». Donc l'idée c'est vraiment de tisser ce lien avec les personnes âgées qui sont encore à domicile mais fortement isolées. Donc là c'est tout un dispositif qui est en cours maintenant depuis un peu plus d'un an et qui sera reconduit en 2026 dans le cadre du CLSS Contrat local Social Santé. Et puis on a un autre volet sur les familles monoparentales, qui sont aussi des publics vulnérables et qui rencontrent aussi des difficultés d'isolement. Donc là aussi, il y a un travail qui est réalisé. Je voudrais juste préciser une chose, c'est qu'évidemment tous ces dispositifs dont Jean a parlé, ce sont des dispositifs qui sont construits depuis plusieurs décennies et qui se sont, qui sont articulés vraiment autour d'un maillage institutionnel entre pouvoirs publics, communaux, CPAS et associatifs. Mais compte tenu du contexte et de la réduction massive des moyens alloués à l'associatif et aux pouvoirs locaux, il va sans dire que ça va impacter de fait., en tout cas pas la volonté de continuer à agir ensemble, mais les moyens alloués pour que ce travail puisse être, en tout cas ces dispositifs, puissent être accessibles au plus grand nombre. Donc, faire plus avec moins, vous l'avez évoqué, et ça va être en tout cas l'enjeu, la volonté de continuer ensemble et de collaborer étroitement, elle est toujours là, mais les moyens s'amenuisent alors que les publics en situation de grande vulnérabilité, eux, augmentent.

M. Le Bourgmestre : Soyons clairs, c'est un travail de coordination et d'entraide entre les travailleurs. C'est vrai que si on compte Le Resto du cœur, Circée, Entraide de Saint-Gilles, Centre de jour : îlot, Petites sœurs des pauvres, Solidarité-Grands froids, Transit, Diogène, La Croix-Rouge Douchefflux, Le Comité de la Samaritaine. Entr'aide des Marolles. L'air de rien. Macadam, Lafontaine, Nativitas, Poverello, la source, la rencontre, Pierre d'angle et Mademi qui travaillent régulièrement dans notre coordination sociale avec nos travailleurs de rue. C'est un travail en réseau avec de nombreuses associations qui voient leurs financements aujourd'hui menacés. Histoire d'ajouter une couche.

Mme la Présidente : Merci beaucoup, Monsieur le Bourgmestre et Madame la Présidente pour vos réponses. Y a-t-il une réplique ?

Danaé Michaux Maimone : Donc je vous ai bien écouté très attentivement et j'ai l'impression qu'il y a quand même quelques-unes de mes questions que vous n'avez pas vraiment répondues. Donc je veux bien avoir une réponse par écrit, notamment sur les chiffres. Quant aux personnes dormant dans l'espace public à Saint-Gilles.

M. Le Bourgmestre : 919. On a les statistiques 2024 complètes, donc 919 personnes sans chez soi différentes, 120 en AS Maraude.

Loïc Fraiture : Merci.

Loïc Fraiture : Justement c'est bien par écrit. Merci Monsieur le Bourgmestre.

M. Le Bourgmestre : Je voulais répondre tout de suite pour ne pas frustrer Madame. Okay.

Danaé Michaux Maimone : Je n'avais pas terminé. J'étais en train de faire ma réponse. Si je peux juste terminer. Euh. Okay. Donc voilà, merci. Si vous pouvez me le faire par écrit, ce sera plus clair. Donc aussi, on demandait sur une cartographie, donc qu'on puisse vraiment orienter les gens. Donc voilà, je vois qu'il y a beaucoup de choses qui est fait par saint Gilles, mais qu'on est un peu où est ce qu'on peut trouver toutes ces infos facilement ? Euh, un visuel par exemple ? Euh je n'ai pas non plus de réponse sur euh ce qui se passe à Etterbeek. Donc le fait que Etterbeek, voilà, arrive à créer eux-mêmes des places d'hébergement pour la nuit. Qu'est-ce que vous en pensez ? Le protocole d'orientation là, je n'ai pas non plus l'impression d'avoir eu de réponse. Donc voilà.

M. Le Bourgmestre : On n'a pas fini, on a encore. Mais donc excusez-moi, mais il est pas.

Mme la Présidente : En fait, je voudrais juste dire que normalement, je l'ai dit au début, c'est une question deux minutes, la réponse cinq minutes et la réplique une minute. Comme la conseillère a dit que la réponse peut être envoyée par écrit, je propose qu'on procède comme ça.

M. Le Bourgmestre : D'accord.

Mme la Présidente : Merci beaucoup.

M. Le Bourgmestre : Il n'y a pas de réponse pour Etterbeek. Ils ont une maison de repos qu'ils peuvent affecter à ça.

Question orale de Monsieur Loïc Fraiture, Conseiller communal, concernant le réaménagement des rues Emile Féron et Joseph Claes.

Mme la Présidente : Je vais passer à la deuxième question, la question de Monsieur Fraiture.

Loïc Fraiture : Voilà. Donc c'est sur le réaménagement des rue Emile Féron et Joseph Claes. Donc l'enquête publique est ouverte. L'objectif affiché est de verduriser et améliorer l'espace pour les piétons et les cyclistes, diminuer le trafic automobile et perméabiliser. Donc, soyons clairs, évidemment, tout le monde voudrait pouvoir habiter dans une rue verte, calme et agréable. Cependant, tout le monde doit aussi pouvoir aller travailler et conduire ses enfants à l'école par exemple. Et encore, trop de gens n'ont pas de bonnes alternatives à la voiture. C'est le problème de cette logique où on compte dégoûter de la voiture des nombreux individus qui en sont en fait captifs. Vu les choix de société de ces dernières décennies et le manque de mesures collectives. Donc, il y a neuf mois, nous vous interpellions déjà sur ce sujet. C'est l'occasion peut être de refaire le point sur des questions qui n'ont pas encore trouvé des réponses claires. Donc de quelle manière le projet s'est-il précisé et affiné entre la première ébauche de Mars et celle soumise à enquête publique aujourd'hui ? Donc, suite notamment à de nombreuses réunions, eu des groupes de voisins qui étaient intéressés par le projet. Deuxièmement, donc les budgets ont-ils évolué aussi ? Et alors, pourriez-vous donner le nombre de places de stationnement qui seront finalement supprimées ? Alors, la commune semble consciente de l'enjeu de ne pas polariser et diviser davantage la population en imposant des mesures qui seraient injustes socialement. Donc, elle s'engage en effet à trouver des alternatives à la suppression de stationnement. Quels contacts ont été pris, avec quels parkings et pour combien de places ? Quelles sont les modalités d'accès qui sont négociées ? Donc, au niveau des tarifs payés par qui ? Horaires d'ouverture au public autorisé. L'étude sur le stationnement réalisée par Parking Brussels est-elle enfin disponible ? Elle devait arriver en avril si j'avais bien compris la réponse à ma question précédente, il y a neuf mois. Et alors, les études, notamment de mobilité et de circulation réalisées par les experts externes sont-elles rendues disponibles quelque part ? Quelles en sont les principales conclusions ? Donc on rappelle que selon l'Atlas du stationnement de parking Brussels, il y aurait 1700 places hors voirie dans le quartier. Nous sommes convaincus que des alternatives sont possibles.

Mme la Présidente : Merci beaucoup, Mijnheer Stevens.

Willem Stevens : Merci pour votre question, Monsieur Fraiture. Le projet de rue apaisée s'inscrit dans les ambitions soulevées lors de la participation pour la définition du programme du contrat de quartier midi. Et pour rappel, l'élaboration d'un programme de contrat de quartier et de ses opérations fait l'objet de nombreuses séances de participation. Une des priorités déterminées par

le bureau d'études pour ce contrat de quartier est de renforcer l'habitabilité. Le quartier du midi étant un quartier très dense, très minéral, avec une qualité de l'air plus mauvaise et des températures plus élevées en période de canicule notamment. Le projet de rue apaisée consiste en l'aménagement façade à façade de la rue Emile Féron et de la rue Joseph Claes et de plusieurs abords d'écoles et abords d'infrastructures de quartier situées dans d'autres rues. Et ces réaménagements ont comme objectif d'améliorer le cadre de vie du quartier, de végétaliser et déminéraliser le quartier pour le protéger contre des inondations et de sécuriser les abords d'écoles, de crèches et d'équipements comme la mosquée, la Maison de la prévention ou encore le Cube. Ce projet démontre également la volonté de la commune de continuer à investir dans le quartier du midi. Tenant compte de l'apport sur le budget communal dans cette opération. Au niveau des consultations et participations citoyennes de ce projet, je peux vous donner les informations suivantes. La mission d'auteur de projet a débuté mi-janvier 2025 et tel que le prévoit le cahier des charges, un travail important de consultation, concertation et information a été mené et ce travail a permis d'affiner le projet.

Voici le détail des actions qui ont été menées. Le 11 février 2025, une première présentation du projet par les architectes a eu lieu lors de la commission de quartier du contrat de quartier. Puis une première séance d'information où vous étiez présents a eu lieu fin mars pour présenter les architectes désignés et les objectifs du projet aux habitants. Lors de cette soirée, les habitants ont été également écoutés via des tables de discussion, comme vous avez pu le remarquer. Depuis, la consultation citoyenne a continué encore pendant quelques mois. Des permanences à l'antenne de la rénovation urbaine rue Fontainas, ont été organisées tous les mercredis après-midi du mois d'avril, en présence du bureau d'architecture. Des bilatérales, avec les écoles et les institutions des lieux concernés par les aménagements type d'abord d'école, avec remplissage d'un questionnaire en amont des rencontres, tout ça a eu lieu. Quatre ateliers participatifs avec les habitants répartis par zones : Émile Féron Nord, Émile Féron Centre, Émile Féron Sud et Rue Joseph Claes ont été réalisés. La diffusion depuis fin mars d'un questionnaire en ligne bilingue sur le blog des contrats de quartier via le Facebook communal, a permis de récolter des informations pour nourrir l'avant-projet. Et ce questionnaire était disponible aussi en version papier via les permanences et les ateliers. Avec le bureau d'architecture, j'ai visité et rencontré personnellement tous les commerçants de la rue Émile Féron pour montrer les plans et pour les écouter. Le 13 mai, une séance d'information a été organisée dans le quartier présentant l'avant-projet final avant l'introduction du permis d'urbanisme.

Puis, le 25 juin, la balade du CAFA a eu lieu qui consistait en une balade des zones concernées par le projet et en présence du bureau d'architecture et du CAFA. Ils ont l'expertise de toucher un public qui ne va pas nécessairement venir à des réunions avec un bureau d'architecture. Donc ça aussi a enrichi l'input. Pour l'instant, la phase de l'enquête publique est en cours et nous avons

organisé la semaine passée une séance d'information spécifique durant l'enquête publique qui a permis aux habitants de découvrir encore une fois le projet et de formuler des remarques pendant l'enquête publique qui court encore jusqu'à fin décembre. Malgré ces nombreuses occasions de participation et d'information, nous sommes conscients qu'il peut encore y avoir des habitants qui ne sont pas au courant du projet. Mobiliser les gens pour de tels projets de rénovation reste un défi. Et avec l'équipe de la rénovation urbaine, nous veillons à multiplier les démarches et les types de moments participatifs afin de toucher le plus grand nombre. Ce sont aussi des projets qui se construisent sur le long, sur le temps long, ce qui rend parfois difficile de les suivre du début à la fin. Mais je pense que nous avons déployé beaucoup d'efforts pour y parvenir au mieux, et le projet a évidemment été modifié et amélioré sur base de toutes ces remarques et échanges avec les habitants et commerçants. Concernant les budgets, le montant prévu au programme pour les travaux était de 3,7 millions d'euros, TVA comprise, et la dernière estimation est de 4,1 millions d'euros, TVA comprise.

Il y a des options possibles pour équilibrer la différence de budget de 400 000 €, par exemple de l'absorber sur l'enveloppe globale du contrat de quartier ou bien, si nécessaire, de prioriser la réalisation de certains abords dans ce projet. Concernant le stationnement, le nombre exact de places de stationnement qui pourraient être supprimées varie encore car les architectes ont prévu deux scénarii, un scénario maximaliste et un scénario minimaliste. Le scénario maximaliste supprimera un total sur Émile Féron et Claes 108 places, et le scénario minimaliste en supprimera 86. Pour donner un ordre d'idées, nous avons supprimé près de 110 places dans le réaménagement de la place Marie Janson. Il faut savoir qu'il y a dans les rues du périmètre du contrat de quartier 3000 places en voirie disponible. Donc les futures places supprimées représenteront une diminution de maximum 3 % des places disponibles dans le quartier. Et ceci pour créer plus de sécurité routière, plus de convivialité et pour planter 275 arbres. Concernant votre question sur l'étude de stationnement, je peux vous répondre qu'une étude de stationnement a été menée par parking Brussels et je vous transmettrai cette étude à partir de demain. Je peux vous envoyer ça par email. La conclusion de l'étude montre qu'à l'heure actuelle, après suppression, les zones de report ne sont pas saturées en termes d'occupation. Donc cela veut dire moins de 100 %, mais sont dégradées, cela veut dire plus que 85 %. Et donc en théorie, les zones de report pourraient absorber la demande malgré la suppression.

Mais c'est théorie. Je dis en théorie, mais après suppression, la zone de report contrat de quartier midi est la plus dégradée, avec notamment des taux d'occupation autour de 90% la nuit. Et donc c'est la raison pour laquelle, tel que vous le mentionnez, nous avons travaillé sur des alternatives hors voirie, notamment en collaboration avec Q-park. Nous lançons déjà l'offre d'un abonnement riverain dans le parking public Q-park dans la gare du midi. J'ai ici un flyer qu'ils ont déjà fabriqué et diffusé. Il s'agit d'une offre avec une tarification accessible de maximum 50 € par mois pour

une place de parking 7/24, donc sept sur sept, 24 h sur 24 h. Il s'agit donc d'une place de parking à utiliser comme son propre garage, mais à 300 à 500 mètres de son domicile. Et cette offre est facilitée et stimulée par notre règlement taxe sur les places de parking qui exonérera la taxe pour toutes ces places des riverains. Nous sommes également en contact avec Interparking pour créer une offre pareille dans le parking parvis porte de Hal qui est plus proche pour certains habitants de la partie Est du quartier du midi. Donc voilà, vous voyez qu'on cherche des alternatives et qu'on développe des solutions pour ceux qui ont absolument besoin de leur voiture et ne disposent pas d'un garage privé. Et ceci sans priver tous les autres habitants sans voiture, d'avoir une rue apaisée, avec des arbres et avec plus de convivialité.

Mme la Présidente : Merci Monsieur Stevens pour cette réponse très élaborée. Monsieur Fraiture. Une réplique ?

Loïc Fraiture : Oui, merci. Donc, concernant la consultation, hein, je sais que beaucoup de choses ont été faites et qu'on a payé bien cher aussi des des cabinets enfin des associations spécialisées, on pense qu'il aurait fallu quand même aussi faire de la porte à porte, parce que nous, quand on interroge les gens, il y en a encore énormément, en fait, qui ne sont pas du tout au courant. Or, c'est quand même un projet majeur pour leur quartier. Je vous avais aussi demandé comment le projet a évolué. Et ça malheureusement, voilà, je n'ai pas eu la réponse. Donc, entre le premier projet très général et maintenant des choses plus précises, donc dans quelle direction, ça a évolué. Peut-être on peut voir ça par écrit aussi la prochaine fois il n'y a pas de souci. Euh, 3000 places disponibles dans le quartier, Oui bon okay, mais il faut quand même se rendre compte du taux de saturation. Donc 85 %, c'est théorique. Dans les faits, c'est dans l'expérience des gens, c'est très difficile de pouvoir se garer. Donc ça, c'est important. Pour l'expérience Q-Park, je trouve ça très intéressant. Je serai ravi aussi de de pouvoir faire le bilan. En tout cas, c'est à saluer. Et alors, par exemple, concernant les reports, les reports de trafic sur la rue de Mérode. Là, je suis quand même très surpris qu'on ait, en fait, on n'ait rien, on n'a pas d'études.

C'est quand même majeur, je trouve, si on ne veut pas non plus opposer les rues entre elles. Je ne comprends pas en fait. Ce projet qui va faire plein de choses super pour la rue Emile Féron et puis en fait qui laisse le néant total pour la rue de Mérode avec des avec, j'imagine, des reports de circulation. Et donc je voulais conclure, euh, madame la Présidente, en citant l'article de l'IEB, vous connaissez l'IEB ? Donc, c'est un peu la coupole des associations de riverains qui dit : donc, le dossier est actuellement composé uniquement d'une note explicative ayant vraisemblablement été oubliée. Donc, on parle de, voilà, tout comme le rapport d'incidence environnemental. On s'étonnera aussi de l'absence de données sur l'intégration de ces aménagements dans un plan de mobilité régional plus large et sur le report des incidences du projet sur la rue de Mérode en

termes de trafic de stationnement ou de gestion des eaux. La différence de traitement de la rue de Mérode et la rue Emile Féron est flagrante, ce qui pose la question de la gentrification en cours dans ce quartier et d'une attention à géométrie variable. Ça pose la question. En tout cas, moi, je me demande comment, dans l'enquête publique, on va pouvoir justifier qu'il n'y a pas du tout d'étude sur le report de trafic à côté. Voilà.

Willem Stevens : Mais effectivement, on n'a pas été obligé de faire un rapport d'incidence dans ce projet. On coupe non plus la circulation. La circulation avec des chicanes sera ralenti, mais il y a nulle part une coupure qui peut effectivement créer d'autres flux beaucoup plus importants dans des rues limitrophes. Donc la circulation restera dans cet axe possible. Et donc Urban nous a jamais, dans le cadre de l'enquête, dans le cadre du permis d'urbanisme, indiqué qu'il faut faire une étude d'incidence par rapport à ça et dans le dossier Permis d'urbanisme, vous trouverez des éléments réalisés par le bureau BRAT qui était le bureau d'étude qui a accompagné le bureau d'architecture au niveau du stationnement, au niveau des aspects mobilité, mais donc on n'a jamais été poussé vers une étude, un rapport d'incidence, vu que la circulation n'est nulle part coupée.

Question orale de Madame Narjisse Aouad, Conseillère communale concernant la fusillade rue du métal.

Mme la Présidente : Merci, Monsieur Stevens, pour cette réponse complémentaire. Donc, ça nous ramène à la troisième question de Madame Aouad.

Narjisse Aouad : Merci, Madame la Présidente. Monsieur le Bourgmestre, chers collègues, je souhaite revenir sur un événement grave survenu récemment sur le territoire de notre commune. Une habitation de la rue du Métal a été criblée de balles en pleine nuit. Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer. Mais cet élément ne peut en aucun cas minimiser la gravité des faits. Ce tir n'est pas un incident isolé. Depuis plusieurs mois, notre commune, comme d'autres communes de la zone Bruxelles-midi, est confrontée à une répétition d'actes de violence armée, souvent en lien avec des dynamiques de trafic de drogue. Fusillades, règlements de compte, intimidation par les armes. Ces faits se multiplient s'installent dans le quotidien des habitants et habitantes. D'ailleurs, après la rédaction de cette question, deux autres fusillades et deux autres explosions sont à déplorer. C'est dire comme c'est comme c'est quotidien. Vous l'avez vous-même déclaré publiquement, Monsieur le bourgmestre, nous sommes en danger. Cette phrase résume le sentiment partagé aujourd'hui par une partie de la population saint-gilloise. Un sentiment d'insécurité, de lassitude, mais aussi d'incompréhension face à la répétition de ces événements. Dès lors, je souhaiterais poser plusieurs questions. Premièrement, quelles mesures concrètes et immédiates sont prises pour répondre à cette récurrence des incidents armés ? Comment la commune agit-elle en coordination avec la zone de police Bruxelles-midi et les autorités judiciaires pour prévenir de nouveaux passages à l'acte et remboursement et renforcer une présence dissuasive, notamment dans les quartiers les plus exposés ?

Deuxièmement, au-delà de l'urgence sécuritaire, quelle est la stratégie à moyen et long terme pour s'attaquer aux causes structurelles de cette violence ? Quels moyens sont mobilisés en matière de prévention, de travail social de rue, de soutien de la jeunesse et de lutte contre les réseaux criminels afin d'éviter que ces fusillades ne deviennent une forme de normalité ? Et enfin, comment la commune compte-t-elle rétablir un climat de confiance avec les habitants et habitantes, en assurant une communication claire, régulière et transparente sur les faits, les enquêtes et les actions entreprises ? La répétition de ces incidents nous oblige collectivement à une réponse ferme, cohérente et durable. Les habitantes et habitants de Saint-Gilles ont le droit de vivre dans une commune où l'on ne s'habitue ni aux coups de feu, ni à la peur. Je vous remercie.

Mme la Présidente : Merci beaucoup. Monsieur le Bourgmestre.

M. Le Bourgmestre : Que répondre ? Si ce n'est que j'ai partagé mon émotion et l'émotion des habitants et des habitantes par rapport aux faits qui sont en cours et que je n'ai eu de cesse depuis trois ans, d'interpeller toutes les autorités supérieures sur la nécessité d'agir et de renforcer les services judiciaires, le parquet et, euh, toutes les instances nécessaires pour mener des enquêtes qui sont liées au deal, aux mafias et au grand banditisme. Il m'a encore été rappelé récemment que je n'étais pas à l'épreuve des balles et que le rôle de la commune et du bourgmestre et des services de prévention n'est malheureusement pas armé pour gérer ce genre de phénomène. Les questions que vous me posez sur des précisions, je pense qu'il faudra les poser au procureur du roi et aux enquêtes de la police judiciaire en charge de ces missions manifestement, la présence de personnes liées au trafic de drogue dans nos quartiers et leur domiciliation commence à s'éclaircir en fonction des différentes manifestations explosives de sanctions entre eux pour le conflit de territoires sur la place Bethléem. Je n'ai fait part que de présomptions. Si les personnes impliquées dans ou les maisons impliquées à ce stade, il est permis de par le savoir d'expérience de terrain que manifestement il y a un lien. Mais il n'y a aucune enquête judiciaire qui aujourd'hui établit ce lien, si ce n'est notre savoir d'expérience. Si toutes ces personnes sont connues, c'est parce qu'ils ont fait, euh, tout au long de leur adolescence, de leur enfance, l'objet d'accompagnement par des services associatifs, de prévention et ont été accompagnés.

Vous aurez sans doute vu l'interview prise sur le vif, après que j'ai consolé la maman qui habite à côté de l'endroit de la rue du Métal. Je ne peux que m'inquiéter pour les jeunes en question, leur famille et surtout, j'ai envie de dire, tous les autres concitoyens qui sont victimes de ce qui se passe. Et je tiens à dire que comme ce sont des gens qui le sont, mineurs ou ne le sont plus mais l'étaient, que cette inquiétude sur l'incrustation de ces mouvements dans notre quartier, mais dans tous les quartiers où cette activité et les hotspots sont ciblés manifestement nécessite un travail de fond, de désincrustation. Et c'est pour ça que je travaille sur de nombreux projets en lien avec la lutte contre la diffusion des mafias dans la société civile et des projets, euh, comme il y en a eu en Italie y compris sur la confiscation des biens, leur réaffectation pour emploi social et de travailler à un travail de fond avec les citoyens que nous avons entamé, les groupes quartier par quartier, pour que, quelque part, le contact soit rétabli avec les forces de police pour l'échange, mais en travail de fond qui dépasse nettement et les compétences et les capacités tant associatives que de prévention chez nous, vu l'importance des montants qui sont gagnés.

Et donc ce n'est pas avec des activités sportives, récréatives ou des voyages que nous pourrions dissuader certains troubles fêtes dans notre quartier de se livrer à ce trafic particulièrement rémunérateur. J'ai souvent parlé de capitalisme de la mafia. On est vraiment là-dedans avec l'exploitation de gens, mais je me suis déjà beaucoup étendu là-dessus. J'ai des réponses comme quoi on se penche sur cette question et que la police fédérale travaille. Donc, que des missions

soient menées, on nous parle de de renforts de l'armée, j'ai vu dans un article aujourd'hui que vraisemblablement ça viendrait plus vite pour, les intérêts juifs à Anvers, comme ils ont utilisé dans le journal ou pour les transports en commun à Bruxelles. Je ne suis pas sûr que ce soit tout à fait la réponse. Je sais que le ministre de l'Intérieur essaye d'avoir des réserves pour pouvoir affecter dans les zones les plus sensibles des hommes, et lui-même, j'en appelais au soutien de ce ministre-là, comme on a pu obtenir du soutien pour le ministre en charge des drones et des conflits extérieurs, qu'on puisse tenir compte du fait qu'il faut renforcer toute la ligne de justice et la ligne de police pour assurer ce travail de fond de démantèlement de ces réseaux. Nos équipes d'accrochage scolaire et les activités. Hier, j'ai pu voir une centaine de jeunes au CUBE en train de s'éclater dans une infrastructure avec du pizza basket et de voir des filles faire de la boxe en démonstration avec plein de jeunes du quartier qui étaient super heureux de bénéficier d'activités.

La dernière fois que j'ai vu un des jeunes dealers que malheureusement je connais, dire à une journaliste que qu'il n'y avait rien de fait pour les jeunes, il était devant une école de promotion sociale, à 100 mètres de l'Ecarn et à 100 mètres du CUBE, j'ai pu emmener la journaliste voir les dispositifs que nous mettons en place. Et je pense que la politique menée par la précédente majorité est de développer des dispositifs à destination des jeunes, avec de nombreux programmes et une école en pédagogie active, mais les autres réseaux ne sont pas en reste, quand on voit la qualité de Sainte-Marie, des Instituts des filles de Marie ou de Saint Jean Baptiste les Mains, la direction de Horta qui travaille quand même pas mal et notre LIRL national. Je pense que c'est par l'éducation et l'accompagnement et l'activité qu'on arrivera, je l'espère, à éviter que d'autres se fassent embarquer. Mais c'est vrai que pour les deux écoles qui sont très à proximité des points de deal, on a des policiers qui commencent à refaire des programmes dans l'école pour rassurer les institutrices et travailler avec les enfants sur les méfaits du deal et sur le fait que ce n'est pas cool le deal et que ça a l'air d'être du « easy money », mais c'est très dangereux.

C'est vrai que les clips vidéo et tous les réseaux sociaux glorifient ces pratiques et leurs revenus élevés. J'ai encore vu récemment un clip vidéo tourné place Bethléem, qui a l'air de montrer ça très cool avec un groupe de rap. Je suis un peu inquiet, mais donc, n'hésitez pas à reposer la question au Conseil de police, mais je ne suis pas sûr qu'ils auront d'autres réponses que celles que je vous fournis. Mais c'est clair que, au niveau fédéral, toutes les interpellations doivent être menées parce que j'ai l'impression qu'on est content de dire que c'est un problème bruxellois, mais c'est une réalité qui est partout. Et à Anvers, on a des renforts. J'aimerais bien qu'on ait les mêmes pour Bruxelles. Et je pense que la solidarité de toutes et tous est nécessaire. La police de Bruxelles nous aide beaucoup dans les enquêtes. J'aimerais que d'autres zones de police contribuent de la même façon pour mener cette lutte qui est dangereuse. On est à la cinquième explosion, là, maintenant, devant une porte ou un tir à la mitrailleuse, ou au Riotgun, ou au Polytruc. C'est inquiétant et j'espère que les jeunes concernés et leurs familles comprennent que

leur vie est en danger, mais celle de leurs concitoyens aux alentours aussi. Mais vu les sommes en jeu, j'ai peur que seul le Procureur et les autorités fédérales aient quelque chose à faire pour nous protéger.

Mme la Présidente : Merci beaucoup Monsieur le Bourgmestre.

Narjisse Aouad : Merci pour votre réponse. Je me demandais juste en fait, est-ce que vous avez reçu une réponse de soutien du ministre de l'Intérieur ? Est-ce que vous avez prévu d'avoir une plus grande présence policière sur les zones de hotspots? Parce qu'on sait qu'il y a souvent des passages. Moi je n'habite pas loin de la place Bethléem, donc je vois les passages mais ils ne sont pas là tout le temps, forcément. Est-ce que vous avez prévu de renforcer cette présence ?

M. Le Bourgmestre : Je demande ça à peu près chaque jour et il faut des effectifs pour ça. Le Feres est assez présent en termes d'appui quand il y a les possibilités de le faire. La police de Bruxelles vient nous aider. J'ai vu des voitures de la BAC compléter nos agents de l'intervention. Mais malheureusement, toutes ces maisons et leurs habitants sont diffuses sur le territoire. Et, les Marolles qui ont quelques acteurs concurrents se livrent à des vindictes, ils font des petites vidéos pour se chercher les uns les autres. Je pense que ça va mal finir, mais voilà, je ne pourrais pas dire que je leur avais dit parce que je ne m'en contenterai pas. J'étais désespéré devant l'école 4, maintenant, je suis désespéré devant des maisons saint-gilloises. On se fout de ma gueule sur les réseaux sociaux en disant que le bourgmestre se résout à dire qu'il est un impuissant. Mais je ne suis que Bourgmestre en charge de l'ordre public. Je ne suis pas chargé de la police judiciaire et des pouvoirs d'enquête fédérale. Et je vous avoue qu'heureusement, j'habite à 100 mètres de la place Bethléem.

Mme la Présidente : Merci beaucoup, Monsieur le Bourgmestre. Et donc ça nous ramène à la fin de la séance publique. Je vais demander aux gens qui nous ont rejoints de sortir pour la séance à huis clos, et je demande aux conseillers et échevins ici de voter leur présence.